AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**213C0857**
FR000121709-FS0336

5 juillet 2013

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**SEB**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 juillet 2013, la société d'investissement à capital variable contractuelle à compartiments Fonds Stratégie de Participations[1] (47 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 juillet 2013, le seuil de 5% du capital de la société SEB et détenir 2 633 876 actions SEB représentant autant de droits de vote, soit 5,25% du capital et 3,58% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SEB sur le marché[3].

_____

[1] Le déclarant a précisé qu'un compartiment dédié, Compartiment Participation 1, a été constitué au sein du Fonds Stratégique de Participations pour les besoins de l'acquisition et de la détention de cette participation. Ce compartiment est géré par la société de gestion Edmond de Rothschild Asset Management.

[2] Sur la base d'un capital composé de 50 169 049 actions représentant 73 548 982 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

[3] Cf. communiqués publiés par la société SEB et les fondateurs du Fonds Stratégique de Participations (BNP Paribas Cardif, CNP Assurances, Crédit Agricole Assurances et Sogécap), le 3 juillet 2013.